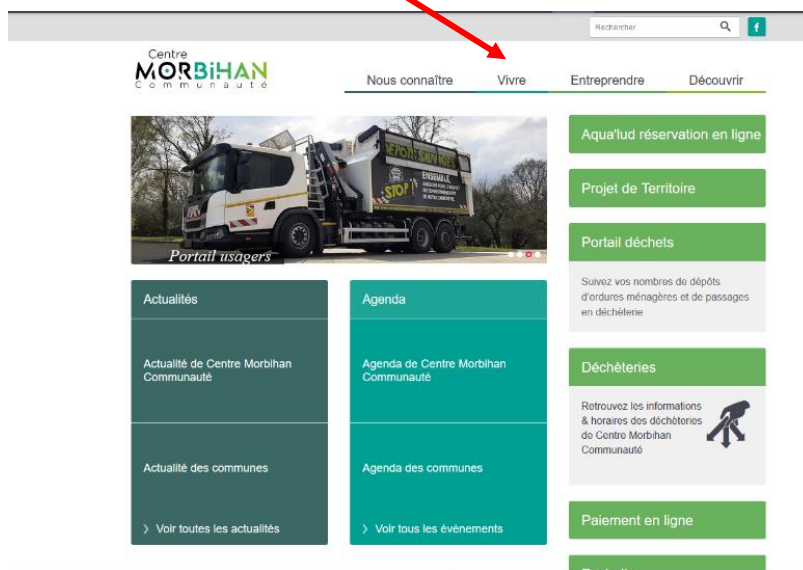


- Aller sur le site de Centre Morbihan Communauté

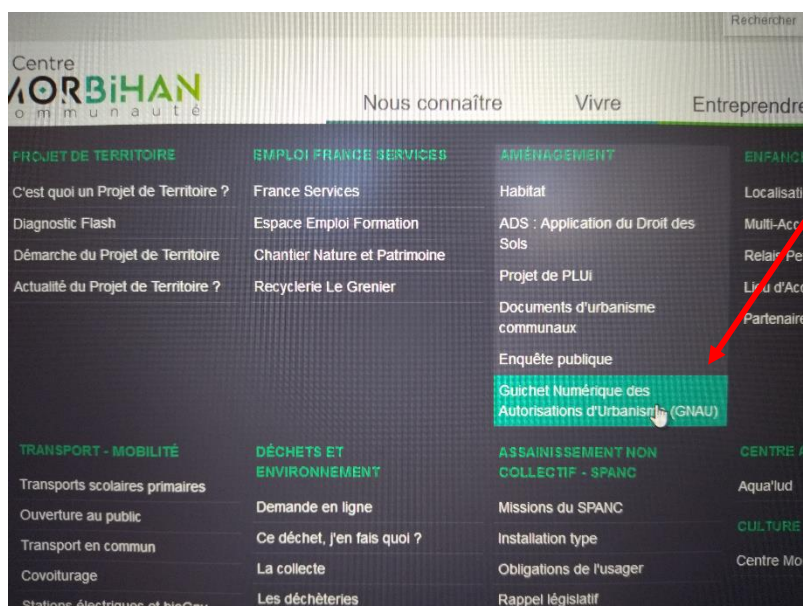
<https://www.centremorbihancommunaute.bzh/>

- Dans l'onglet VIVRE



- Dans l'onglet Aménagement cliquer sur :

Guide numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).



➤ Pour les particuliers et les professionnels, cliquez sur « cliquez ici »

The image shows a vertical navigation menu on the left with items: 's publiques passées', 'mérique des Autorisations (GNAU)', 'réservation en ligne', 'Territoire', 'échants', 'ombres de dépôts énergères et de passages ie', and 'ries'. To the right, the section 'Comment déposer mon dossier ?' provides instructions: 'Rendez-vous sur le portail tout public (cliquez ici !)' and 'via FranceConnect'. It lists steps: 'choix du type de dossier...', 'transmission du dossier...', 'réception par le service urbanisme...', 'prise en charge par le service instructeur...', 'vérification de la complétude / Incomplétude...', and 'décision rendue...'. A 'Note pour les Professionnels' section follows, explaining the need for a professional account and providing a 'cliquez ici !' link.

**Comment déposer mon dossier ?**

Rendez-vous sur le portail tout public ([cliquez ici !](#)) puis inscrivez-vous ou connectez-vous via FranceConnect.

Vous pouvez alors créer et suivre votre dossier selon les étapes suivantes :

- choix du type de dossier que vous souhaitez déposer et saisie du Cerfa correspondant ;
- transmission du dossier et des pièces annexes à joindre ;
- réception par le service urbanisme de votre commune ;
- prise en charge par le service instructeur de Centre Morbihan Communauté ;
- vérification de la complétude / Incomplétude de votre dossier ;
- décision rendue par l'administration.

Durant toute la procédure, vous pouvez également consulter les pièces jointes transmises par les services urbanisme et instructeur.

Le service urbanisme de votre commune se tient à votre entière disposition pour vous aider dans vos démarches.

**Note pour les Professionnels :**

Pour votre 1ère connexion, rendez-vous sur le portail tout public ([cliquez ici !](#)), créez votre compte et demandez l'activation du compte professionnel.

Si vous disposez déjà d'un compte professionnel, rendez-vous sur le site dédié aux professionnels [en cliquant ici !](#)

➤ Cliquez sur CONNEXION

The image shows the GNAU website interface. At the top right, there is a 'Connexion' button with a user icon. A red arrow points from the text 'Cliquez sur CONNEXION' to this button. The main content area is divided into three horizontal sections: 'INFORMER' (with a 'Document d'urbanisme' icon), 'FORMULER' (with a 'UNE DEMANDE D'URBANISME NUMÉRIQUE' title and buttons for CUE, CUB, DIA, DP, DPLT, DPMI, PA, PC, PCMI, and PD), and 'VIVRE' (with a 'MES DEMANDES D'URBANISME' title). The footer contains 'Conditions Générales d'Utilisation'.

➤ Suivre les instructions données par le GNAU.

➤ **Pour les professionnels**, une fois la première connexion effectuée ; vous devez obligatoirement vous reconnecter via l'onglet vivre puis GNAU en cliquant sur « cliquez ici » dans le paragraphe Note pour les professionnels.